FICHE D'ADHESION 2026/2027

KARATE-DŌ TRADITIONNEL SHŌTŌKAN

RENSEIGNER LISIBLEMENT LE DOCUMENT CI-DESSOUS

Merci de remplir le questionnaire de santé ci-joint

DATE LIMITE DE REMISE DU DOSSIER COMPLET : 10 OCTOBRE 2026

GENRE ☐ H ☐ F

NOM - PRENOM

ADRESSE COMPLETE

E-Mail

TELEPHONE

DATE DE NAISSANCE ☐☐ J J ☐☐ M M ☐☐ A A

ADHESION DANS UN AUTRE FOYER RURAL

Oui ☐ Dispense d'adhésion des 20 € au 140 Nom du Foyer :

Non ☐

Personne à prévenir en cas d'urgence (Nom, prénom, Tel) :

PLANNING

☐ Mardi 12h30-13h30 : Salle de danse - Gymnase Colette Besson - Pechbonnieu

☐ Vendredi 18h30 - 20h : Salle Fred Astaire - Salle des fêtes Montberon

☐ Samedi 13h30-14h30 : Dojo - Gymnase Colette Besson - Pechbonnieu

Si vous avez déjà été licencié(e) indiquez ici votre n° de licence _ _ _ _ _ _ _ _ _

GRADE KARATE : _____ DATE DE DERNIER PASSAGE : _____

Cotisations cours : Forfait unique 150 € ***Adhésion / Licence / Assurance FFK: 39 €***

Mode de règlement : ☐ Chèque ☐ CB, montant et date de règlement :

☐ Espèces ☐ Chèques ANCV (nombre de chèques et montant total :

☐ **Règlement comptant** ☐ **Règlement en 3 fois (encaissement des chèques en septembre / décembre / avril)**

Nom du Titulaire du compte bancaire

Banque (Nom et Adresse)

Adhésion/Assurance Numéro du chèque : |__|__|__|__|__|__|__| Montant : |_3_|_9_| € A l'ordre Le 140 Montberon

1 - Numéro du chèque : |__|__|__|__|__|__|__| Montant : |__|__|__| € A l'ordre Le 140 Montberon

2 - Numéro du chèque : |__|__|__|__|__|__|__| Montant : |__|__|__| € A l'ordre Le 140 Montberon

3 - Numéro du chèque : |__|__|__|__|__|__|__| Montant : |__|__|__| € A l'ordre Le 140 Montberon

Justificatif de paiement pour CE (facture) : Oui (envoi par mail) / Non

TOURNEZ SVP->

Nous contacter: Le 140 Montberon, Avenue de Neuville - 31140 Montberon

05 61 09 91 26 www.le140-asso.com contact@le140-asso.com

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) Mme, Melle, M.....autorise – n'autorise pas (rayer la mention inutile) l'animateur à donner les premiers soins nécessaires à mon enfant mineur en cas d'accident survenant pendant les cours/ateliers.

REGLEMENT INTERIEUR (extrait)

Les parents doivent amener et venir chercher les enfants mineurs dans le lieu du cours/atelier et vérifier si l'animateur est présent.
Lorsqu'un cours/atelier ne pourra pas être assuré, le 140 Montberon préviendra l'adhérent soit par l'intermédiaire du référent du cours/atelier, soit par mail ou soit par voie d'affichage sur la porte du lieu du cours.
Durant les vacances scolaires et les jours fériés, les cours/ateliers ne seront pas assurés. Les cours/ateliers qui n'auront pas pu être assurés du fait du 140 Montberon seront rattrapés durant la première semaine des vacances scolaires en accord avec l'animateur.
L'adhésion/assurance au 140 Montberon est obligatoire pour la pratique des activités.
Le 140 Montberon n'effectuera de remboursement de cotisation, calculée au prorata des mois restants, que sur présentation d'un certificat ou tout autre justificatif. Dans le cas d'une situation particulière, contacter l'association.
Une séance d'essai aux cours/ateliers est prévue ; au-delà, l'intéressé (e) devra s'acquitter de la cotisation au tarif en vigueur et remettre le dossier d'inscription complet (fiche d'inscription, paiement et certificat médical si nécessaire) à la date
limite indiquée sur la fiche d'inscription.
Les adhérents sont tenus de s'abstenir de tout acte qui pourrait nuire à la propreté, à l'hygiène, à la sécurité des biens et des lieux de pratique et de porter atteinte à l'intégrité des personnes.
Droit à l'image : Adultes et enfants mineurs
Vous ou votre enfant mineur pouvez apparaître sur des documents photographiques ou cinématographiques réalisés dans le cadre des activités du 140 Montberon. Nous accordons la plus grande attention à ce qu'aucune photo ne puisse porter préjudice à la dignité des adhérents.

Autorisation - Droit à l'image

Je soussigné(e)
Adhérent - Parent ou tuteur légal de (rayer la mention inutile)
Activité (cocher ci-dessous la case concernée)

☐ Autorise le 140 Montberon à photographier et filmer l'adhérent lors de la pratique du cours/ateliers et des spectacles de l'association
☐ Autorise le 140 Montberon à diffuser les photos sur son site www.le140-asso.com
☐ N'autorise pas le 140 Montberon à photographier ou filmer l'adhérent

J'autorise l'association Keiko Dojo à utiliser à titre gratuit des photographies et vidéos me représentant ainsi qu'à exploiter ces clichés, en partie ou en totalité, à des fins de communication promotionnelle sur des articles de presse ou des publications digitales (site web, Facebook…) ☐ Oui / ☐ Non

J'accepte que le 140 Montberon collecte et utilise mes données personnelles renseignées dans ce formulaire, en accord avec la politique de protection des données dans le cadre des activités du 140 Oui / Non (entourer)

Je déclare avoir pris connaissance de tout ce qui précède ainsi que du règlement intérieur de l'association pour la saison 2026/2027 (consultable sur le site www.le140-asso.com)

Fait à Montberon, le
Signature précédée de la mention « LU et APPROUVE »

Je souhaite devenir référent / bénévole pour cette activité : Oui ☐ Non ☐